

Assemblée générale 1er degré

ÉCOLES DE
RIVE DE GIER

Mobilisation contre la réforme des retraites

Appel local pour une Assemblée Générale des personnels des écoles de Rive de Gier

Voici ci-dessous le compte-rendu de l'AG Éducation nationale appelée par les principaux syndicats qui a eu lieu jeudi dernier après l'énorme manifestation à laquelle nous avons assistée.

Évidemment, le petit nombre de collègues présents ne permet pas de donner à cette AG consultative une véritable représentativité mais il est plus que jamais nécessaire de se mobiliser.

La majorité des personnes présentes et les organisations syndicales ayant voté dans ce sens se sont engagées à convoquer le plus rapidement possible des Assemblées Générales d'Établissement (second degré) ou de secteur (1er degré).

C'est maintenant qu'il faut se mobiliser ! Déjà, des journées de mobilisation et de grève sont prévues les 2 et 12 octobre prochains. A nous de débattre de l'opportunité de ces propositions et de faire remonter ce que nous pensons !

C'est pourquoi nous vous convions à une

Assemblée Générale des personnels des écoles de Rive de Gier

Jeudi 30 Septembre à 18h au Centre social Armand Lanoux, 4 pl. Forez RIVE DE GIER

Comme ordre du jour de départ, nous vous proposons les 3 questions suivantes, qui pourront être complétées, modifiées ou supprimées. Toute autre question pourra évidemment être mise au débat et votée.

Question n° 1 : Quelle stratégie pour la suite du mouvement : journées d'actions saute-mouton ? manifestations les samedis ? Grève reconductible et interprofessionnelle ? etc.

Question n° 2 : Faut-il une adresse aux directions syndicales locales et nationales ? Quelle adresse ?

Question n° 3 : Quel appel à la mise en place d'autres Assemblées Générales ? Appel et construction d'Assemblées Générales interprofessionnelles ?

Des AG de secteurs, pour quoi faire ?

- ◆ Parce que nous sommes nombreux-ses à penser que la bataille sur les retraites est une bataille décisive qui nous engage fortement pour la suite et qu'il nous faut gagner ! Si on perd ce rapport de force, quelle sera la prochaine étape : les congés payés ?
- ◆ Pour débattre localement et faire connaître ce que nous pensons
- ◆ Parce qu'il y a urgence et que si le temps continue à passer, la réforme sera mise en place sans que nous ne nous soyons vraiment battus. Il faut battre le fer tant qu'il est encore chaud et ne pas laisser le temps essouffler les formidables mobilisations que nous avons connues.
- ◆ Pour mettre en œuvre tout de suite des dynamiques locales

AG des personnels de l'éducation de la Loire réunis le 23 septembre 2010 à Saint-Etienne

Les personnels de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et Recherche de la Loire, réunis en AG départementale (67 présents) avec leurs organisations syndicales SDEN CGT, FNEC-FP-FO, FSU, SNETAA-EIL et SUD éducation, ont mis au vote les points suivants :

Proposition n°1 (**adoptée**) : *L'AG estime que, pour imposer le retrait de la réforme des retraites, il faut une grève reconductible interprofessionnelle.*

Contre (C) = 0 ; Abstentions (A) = 4 ; **Pour (P) = 57** ; Refus de vote = 7 (R)

Proposition n°2 (**adoptée**) : *L'AG s'adresse aux confédérations et fédérations nationales pour qu'elles appellent à la grève jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites.*

C = 0 ; A = 1 ; **P = 50** ; R = 14

Proposition n°3 (**rejetée**) : *L'AG appelle à une journée de grève le mardi 28, avec manifestation départementale et une nouvelle AG départementale pour envisager les suites de l'action.*

C = 43 ; A = 13 ; P = 9 ; R = 2

Proposition n°4 (**adoptée**) : *L'AG appelle les personnels à se réunir dès lundi dans les établissements ou secteurs pour discuter et mettre au vote les propositions de l'AG et à faire connaître leurs intentions.*

C = 2 ; A = 20 ; **P = 39** ; R = 5

Proposition n°5 (**rejetée**) : *L'AG s'engage à créer les conditions de réussite de ou des actions arrêtées par l'intersyndicale interprofessionnelle au niveau national.*

C = 14 ; A = 30 ; P = 10 ; R = 11